



PARCOURS

- **2 boucles à la carte** : 75km + 35km.
- Lieu de départ et Paddock : **Camping du Lac de Feyt, SERVIERES-LE-CHÂTEAU (19)**
- **3 spéciales** : Auriac => Banderolée, Darazac => Extrême, Lac de Feyt => Ligne.
- **Ravitaillement à Bassignac-le-Haut.**
- Communes traversées : Servières-le-Château, Bassignac-le-Haut, Auriac, Darazac, Saint Privat.

PROGRAMME

7h00	Accueil des participants et contrôle administratif.
8h00	Briefing obligatoire.
8h30	Premier départ pour la boucle n°1 (75km) à raison de 5 départs par minute.
11h00	Ouverture de la boucle n°2 (35km).
11h30	Ouverture de la restauration sous le chapiteau.
14h00	Fermeture de la boucle n°1.
15h30	Fermeture de la boucle n°2 et fermeture des cuisines.
20h00	Soirée de clôture sous chapiteau (Bodega, Repas et Concert).
22h00	Fermeture de la cuisine pour le repas du soir.
3h00	Couvre feu.

TARIFS

Inscription Randonnée + repas de midi	40 €
Repas de midi accompagnateur	15 €
Repas de la Soirée de clôture (Bodega, Repas et Concert)	15 €
[PACK COMPLET] Inscription Randonnée + repas de midi + soirée de clôture	50 €

REGLEMENT PARTICULIER

Le déroulement de la randonnée et l'état des véhicules sont soumis au strict respect du Code de la route. En outre, les motos devront être homologuées, immatriculées et assurées. Chaque participant se verra remettre au départ un fond de plaque numéroté qu'il devra impérativement coller sur sa plaque phare. **La Rando des Barrages n'est pas une compétition : aucun temps n'est imposé, aucun classement n'est établi.** Le départ et l'arrivée des deux boucles s'effectuant au Camping du Lac de Feyt, chaque pilote pourra effectuer un ravitaillement essence à chaque retour au paddock. L'après-midi, l'organisation se réserve le droit de contrôler les départs. Le parcours est entièrement fléché, les portions techniques comportent toutes des déviations. Chaque participant s'engage à se soumettre aux éventuelles directives de l'organisation qui pourraient intervenir au cours de la manifestation. Les GPS destinés à enregistrer le circuit sont interdits.

ANNULATION : Dans l'hypothèse où le déroulement de la manifestation serait rendu impossible pour causes administrative, météorologique ou toutes autres raisons, l'organisation se réserve le droit d'annuler la randonnée et en informera les engagés par courriel. En cas d'annulation dans la semaine précédant la tenue de la manifestation, le Moto-Club conservera 15 € correspondant aux frais de repas. Les désistements effectués au-delà du 1^{er} juin 2014 ne donneront pas droit à remboursement (hors certificat médical).

IMPORTANT : Il est rappelé que le droit de passage accordé par la Préfecture, les communes et les propriétaires n'est valable que pour la journée du 8 juin 2014. Emprunter le parcours à tout autre moment est passible de poursuites, discrédite l'action du Moto-Club et compromet la tenue des manifestations à venir.

Renseignements auprès de Lionel AUBERT (06.89.58.55.43) et Renaud DUVAL (06.82.97.80.28)
 Engagement à retourner à :
Xaintrie Moto-Club, chez Monsieur Lionel AUBERT - Mialaret - 19220 SAINT-PRIVAT





INSCRIPTION

Toute demande d'engagement devra être retournée **impérativement avant le 1^{er} juin 2014** à l'adresse suivante :

Xaintrie Moto-Club, chez Monsieur Lionel AUBERT – Mialaret - 19220 SAINT-PRIVAT

<u>Pilote</u>	<u>Permis</u>
Nom.....	Catégorie..... N°.....
Prénom.....	<u>Moto</u>
Date de naissance.....	Marque.....
Adresse.....	Cylindrée.....
.....	Immatriculation.....
Code postal..... Commune.....	<u>Assurance</u>
Téléphone.....	Compagnie.....
E-mail.....	N° de police.....

<u>Activités</u>	<u>Tarif</u>	<u>Nombre</u>	<u>Total</u>
Randonnée + repas de midi	40 € x 40 € €
Repas de midi accompagnateur	15 € x 15 € €
Soirée de clôture	15 € x 15 € €
[PACK COMPLET] Inscription Randonnée + repas de midi + soirée de clôture	50 € x 50 € €
<u>TOTAL</u>		 €

ELEMENTS A JOINDRE IMPERATIVEMENT AU BULLETIN D'ENGAGEMENT

- Un chèque du montant total ci-dessus, libellé à l'ordre du Xaintrie Moto-Club
- Une enveloppe affranchie au tarif en vigueur au nom du participant pour l'envoi de la confirmation d'engagement
- Les photocopies du permis de conduire, de la carte grise et de l'attestation d'assurance

Je soussigné(e),

Déclare :

- *Avoir pris connaissance du règlement particulier de la 4ème Rando des Barrages et m'engage à le respecter dans son intégralité ;*
- *Avoir été informé de mon intérêt à souscrire un contrat d'assurance couvrant les dommages corporels auxquels peut m'exposer la pratique de la moto tout-terrain, conformément à l'article L 321-4 du Code du sport ;*
- *Renoncer à tous recours à l'encontre de l'organisateur, des maires des communes traversées et des propriétaires des terrains empruntés par le parcours de la randonnée, pour tous dommages corporels ou matériels qui pourraient survenir à l'occasion de la manifestation.*

Signature (lu et approuvé)



Hébergement au Camping du Lac de Feyt

Camping municipal* Servières-le-Château (19) Sur le site de la Rando des Barrages (Proche du Paddock)**



Chalets



Lodges



Mobil-homes

*Renseignements et réservations
Marie de Servières-le-Château (05.55.28.21.92)
Camping municipal de Servières-le-Château (05.55.28.25.42)*

Renseignements auprès de Lionel AUBERT (06.89.58.55.43) et Renaud DUVAL (06.82.97.80.28)
Engagement à retourner à :
Xaintrie Moto-Club, chez Monsieur Lionel AUBERT - Mialaret - 19220 SAINT-PRIVAT

